

# Projet PARACCESSIBLE

**Les écoles primaires ou secondaires** des Commissions scolaires des Samares et des Affluents sont invitées à postuler au projet Paraccessible.

Ce projet vise à favoriser l'accessibilité aux loisirs par le biais d'activités parascolaires tant pour les jeunes de 6<sup>e</sup> année du primaire (12 ans et plus) ainsi que tous les niveaux secondaires. Des activités accessibles aux filles et garçons, et ce, peu importe le revenu familial, le lieu de résidence ou le niveau d'habiletés.

Ce projet permet d'accompagner et de soutenir financièrement les écoles dans la mise en place d'activités de loisirs (loisir culturel, scientifique, sportif, plein air et récréatif); l'objectif étant de rendre accessibles des activités de loisirs au plus grand nombre d'élèves.

Le montant maximal accordé est de :

- 1 200 \$ pour la présentation d'un premier projet (une saison);

Par la suite, les montants suivants, pour un même projet, peuvent être reconduits selon l'évaluation, à savoir :

- 1 000 \$ pour une 2<sup>e</sup> saison ;
- 800 \$ pour une 3<sup>e</sup> saison.

- Les mêmes conditions s'appliquent pour la présentation d'un 2<sup>e</sup> projet.

## Les orientations

PARACCESSIBLE vise la mise en place d'activités :

- de courtes durées (initiations et sensibilisations);
- se pratiquant idéalement de façon individuelle;
- se pratiquant en plein air (à l'extérieur);
- nécessitant peu d'équipements et de matériel;
- étant peu ou non structurées, peu ou non réglementées et peu ou non compétitives;
- demandant un minimum d'encadrement.

Bref, des activités offertes dans un cadre ludique, tout en s'assurant que les notions de plaisir et de jeu soient au rendez-vous ! Ceci permettant de maintenir et de développer de saines habitudes de vie, tout en demeurant accessible.

## Les objectifs

L'implantation d'activités parascolaires accessibles et diversifiées permettra aux écoles :

- de développer de nouvelles activités;
- d'adapter les activités déjà existantes en ayant pour objectif de joindre le plus grand nombre de jeunes.

Pour tous les détails sur le projet et les critères d'éligibilité, consulter le [Cahier de présentation](#).

Pour faire une demande de projet, compléter le [Formulaire de demande](#).

Pour les écoles qui ont un projet à reconduire, compléter le [Formulaire de reconduction](#).